



# L'INFIRMIER EN PRATIQUE AVANCÉE



## QUI EST-IL ?

Un infirmier diplômé d'Etat, avec au moins 3 ans d'expérience, 2 ans de formation, 1 mention



## QU'EST CE QUE C'EST ?

Un partenariat au sein d'une équipe coordonnée par un médecin



## POUR QUI ?

- Les patients, dans le cadre d'un protocole d'organisation
- Les équipes de soins et acteurs du réseau



## POUR QUOI ?

Améliorer l'accès aux soins, la qualité, la sécurité et continuité des soins, diversifier l'exercice infirmier, accompagner l'évaluation des besoins de la population



## COMMENT ?

- Élaborer un protocole
- Orienter le patient : médecin vers l'IPA
- Prévenir, éduquer, évaluer cliniquement, prescrire, se coordonner avec les acteurs, les former ...